

Conseil d'administration du 29 juin 2023

Excusés : Régine, Pascal M., Asmaou

Invités : Claire et Sébastien

1- Famille de Tarbes

Description de la situation actuelle de la famille :

Claire a solutionné la plupart des questions sociales et administratives (scolarisation, AME, santé ...) en plus de son accompagnement amical. Elle propose également son aide au soutien scolaire d'une des enfants.

Actuellement elle est appelée par la famille pour :

- Aide au transport des cabas de la banque alimentaire
- Garde d'enfants ponctuelle

Claude a confirmé l'effort de maîtrise de la consommation énergétique que fait la famille. Ainsi hormis le remboursement de la dette auquel 3A s'est engagé, la famille subvient à ses besoins. Elle est consciente de devoir faire une réserve plus importante que celle qu'ils font actuellement en prévision des consommations d'hiver.

Actuellement les besoins prioritaires de la famille en matière d'accompagnement administratif sont :

- Recenser les documents existants ou en faire établir pour attester d'une identité fiable
 - Claude contacte l'ambassade
 - Claire recense l'existant (extrait naissance de la petite Nina, permis de conduire, attestation AME ...)
- Ouvrir un compte bancaire

Pour donner une suite à l'accompagnement de cette famille par notre association, il a été décidé :

- Que Claude et Pascal J. rencontreraient prochainement la famille pour :
 - Clôturer « officiellement » la question « travail » en suspens
 - Entendre « la manière dont se projettent les parents pour « tenir » 5 ans en France (indépendamment de l'hypothèse Luz)
- Que, selon le positionnement de la famille, compatible ou pas avec les termes d'une possible convention d'accompagnement de 3A vers l'autonomie à terme, notre association pourrait ou ne pourrait pas s'engager dans un conventionnement avec la Pourrière et la Mairie de Luz pour la mise à disposition d'un logement

1bis- Logement à Luz

3A participera, via des dons ciblés donnant lieu à reçus fiscaux, au financement des travaux de la toiture, voire de l'isolation du sous sol (à estimer), sachant que le devis proposé par l'entrepreneur impose une participation de bénévoles aux manutentions du chantier.

Nanou et Xavier ont énoncé les réserves des membres du CA de la Pourrière pour un nouvel accueil (dont la charge au quotidien leur reviendrait progressivement, en raison de leur proximité géographique), tant que les dossiers des deux familles en demande d'admission exceptionnelle au séjour n'ont pas abouti ou, du moins, ne sont pas déposés.

Dans l'hypothèse où, dans le futur, le CA de la Pourrière déciderait d'accepter l'accueil d'une famille supplémentaire en collaboration avec 3A, 3A s'engage sur l'ensemble des conditions posées par le CA de La Pourrière et rappelées par Xavier et Nanou :

- Dans la convention qui lierait les 3 structures, 3A serait garant et référent vis-à-vis de la mairie
- Le contrat d'énergie serait pris par 3A
- 3A contracterait l'assurance du logement et des occupants
- Les membres de 3A* assureraient l'accompagnement administratif (et juridique lorsque cela se posera) et social. (*Restera à déterminer de manière conjointe comment l'accompagnement amical proposé par la Pourrière pourrait s'articuler concrètement avec l'action des membres de 3A*)
- 3A conventionnera avec la famille de manière formelle les conditions de leur accueil en incluant notamment : pas de mendicité et assiduité scolaire

*D'ores et déjà Claude s'engage à poursuivre son suivi de la consommation énergétique et Mireille se propose comme référente de 3A auprès de la famille.

2- Bilan « à chaud » de Paroles d'Exils

Des retours très positifs de l'ensemble du CA et du public sur cette « très belle édition » de Paroles d'Exils : la programmation, les spectacles, conférenciers invités...et la qualité des repas et des pâtisseries ont été appréciés.

« Objectif sensibilisation » atteint : public nombreux varié, intéressé, festif, nombreuses adhésions (53 nouvelles et 24 renouvellements), dons... Le tout dans une ambiance fraternelle et paisible !!!

Qui plus est, sauf surprise, le bilan financier est équilibré !

Bravo à l'équipe « Paroles d'Exils qui a œuvré depuis des mois et aux bénévoles qui ont été au TOP !

Quelques pistes d'amélioration ont été avancées notamment concernant le volume du SON, dont la commission Paroles d'Exils va s'emparer pour analyser les réussites et les couacs en vue de la prochaine édition.

Après obtention des diverses autorisations, des photos et vidéos seront diffusées sur le site de 3A et sur la page face de bouc de l'évènement.

Pascal propose que l'on mette à la réflexion notre communication et en particulier la pertinence de positionnements clivants lorsque notre objectif est de rassembler toutes les bonnes volontés autour de la cause des exilés

3- Retours sur les personnes accueillies et familles accompagnées

- Demande de renouvellement de l'aide apportée à Lana : 6 mois de plus et augmentation de 25€ mensuels. Le dossier « Valls » sera déposé en septembre ou octobre prochains
 - Accord à l'unanimité pour renouveler l'aide de 75 euros 6 mois de plus
 - La décision concernant la demande d'augmentation est différée et sera prise après analyse détaillée du réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Demande d'aide pour la famille de l'Ostal comme l'année précédente pour le centre de loisirs
 - 120 euros votés à l'unanimité
- Demande de garantie par l'association d'une colocation pour 3 personnes à entrées/sorties variables
 - Demande refusée. L'association ne peut se permettre de palier le paiement en l'absence de locataires.
- Pascal nous informe que la famille B. sera de nouveau à la rue fin aout. RESF va tenter de saisir le préfet sur leur situation.
 - Recherche active pour un hébergement se poursuit de manière urgente.
- Des nouvelles des derniers jeunes accueillis :
 - Diégo toujours à la MECS poursuit sa scolarité et passe quelques we dans les familles qui l'ont accueilli
 - Foussény est passé sur un dispositif EPHISOP qui lui permet d'avoir un appartement à Lourdes (il y emménage le 1^{er} juillet) et va démarrer son apprentissage le 3 juillet. Il passe quelques WE dans les familles qui l'ont accueilli
 - Florym est logé au FJT, il redouble son année à Sixte Vignon. L'AS du FJT suit son dossier à la préfecture
 - Diarra devrait démarrer le 28 aout dans le dispositif de préapprentissage de l'école des métiers. On recherche activement un logement plutôt sur Tarbes pour les 3 mois et un patron plaquiste susceptible de conclure un contrat d'apprentissage avant sa majorité.(Janvier prochain)
 - John Wisdom en recherche d'un apprentissage plomberie et d'un logement sur Tarbes (dossier SIAO bien placé)
 - Alex est hébergé jusqu'à la fin de l'été. Le CIO de Lourdes l'a positionné sur un bac pro de chauffagiste à Sixte Vignon en internat. Si l'internat n'est pas accepté il faudra solutionner son hébergement. Réponse probable début juillet. Si l'internat est accepté il faudra l'accueillir les WE et vacances scolaires

- Sharafat est accueilli dans une boucle de famille. Il va démarrer un CDD du 1^{er} juillet au 15 octobre. On recherche un logement sur Arras petit loyer. Pour l'instant un vélo électrique lui est prêté.
- 2 mineurs Vassiriky et Amara mis à la rue cette semaine ont été recueillis par des personnes de Tarbes et Orincles. Sur les conseils de la Cimade, ces dernières ont pris contact avec notre association pour être accompagnées dans leurs démarches administratives (Domiciliation, recours, scolarisation...). Des adhérents ont accepté de compléter l'accueil qu'elles leur offre, pendant leur absence.